

Une tradition qui perdure

Les feux de la Saint-Jean

Dans l'Antiquité, les Celtes et les Romains allumaient des feux de joie le soir du 24 juin pour fêter le jour le plus long de l'année (le solstice d'été). Au V^e siècle, l'Église transforma cette fête « païenne » en fête chrétienne donnant ainsi naissance aux « feux de la Saint-Jean », nous explique Michel Boucher.

Il y a un siècle, les feux de la Saint-Jean mêlaient encore dans nos campagnes, folklore, croyance et religion. Ces « tantad » étaient allumés dans chaque village de Guipavas. Chacun y apportait son fagot de bois. C'était à l'aîné des Jean que revenait l'insigne honneur d'allumer le feu à la tombée de la nuit. Hommes et femmes, jeunes et vieux, s'asseyaient sur un talus pour regarder la danse du feu. Les blagues en breton fusaient tandis que les flammes, toujours plus hautes, dévoraient le bois sec. C'était un moment de paix, de joie et de rassemblement des gens d'un même quartier, pour célébrer l'été, devant le feu qui crépitait et jetait des étincelles dans la nuit. Les enfants couraient autour du foyer en criant gaiement et chacun regardait devant, derrière, à l'horizon, les feux des autres villages briller.

La mort subite

Lorsque le « tantad » n'était plus qu'un brasier, jeunes et vieux processionnaient à la queue leu leu, chapelet en main, autour du feu. Mais l'on ne dansait pas. Avant la guerre 14-18, le feu de la Saint-Jean était encore chez nous, une fête à caractère familial fortement imprégnée de religion. Après avoir récité un « de profundis » pour les morts du quartier, une grand-mère implorait alors publiquement en breton la protection de Saint-Jean

contre : « *tan* (le feu) *kurun* (le tonnerre) *hag ar maro subit* (et la mort subite) » ! En effet, les gens redoutaient les incendies qui pouvaient ravager les fermes et ruiner les familles, la foudre qui venait parfois terrasser bêtes et humains et abattre les clochers ! À cette époque où l'on croyait au paradis et au ciel, nos aïeux craignaient aussi que la « mort subite » ne vienne les faucher sans avoir eu le temps de recevoir des mains d'un prêtre, les derniers sacrements. Autres temps, autres mœurs...

Vente aux enchères

Après ces litanies, les enfants se remettaient joyeusement à virevolter autour de ce feu porte-bonheur avec une sensation de grande liberté. Puis, comme un rite chaque année renouvelé, on passait dans les braises, une plante sauvage appelée « *lousou mad da diou lagad* », cueillie au bord d'un talus. On se transmettait de main en main ce rameau tiède et chacun se frottait les yeux avec cette plante grasse qui avait, croyait-on, toutes les vertus pour guérir les maux d'yeux. En fin de soirée, venait le moment de vendre aux enchères les cendres du feu de la Saint-Jean. C'était un honneur de les acquérir car chacun croyait, qu'une fois répandues sur son champ, elles devaient assurer une récolte abondante. ■

MICHEL BOUCHER (AGIP)

1793

pendant la Révolution Française (sous la Terreur), les feux de la Saint-Jean sont interdits

Vers 1920

apparition au Douvez de feux de la Saint-Jean qui abandonnent les rituels religieux et incluent buvette et danse réunissant la jeunesse rurale et ouvrière

Les années 1970

à l'initiative du comité de Kerigoualc'h, de grandes fêtes de la Saint-Jean voient le jour à Guipavas dans le secteur de Kerafur avec la venue de chanteurs, danseurs et groupes musicaux tels Alan Stivel (1971), Tri Yann (1972), Fuxan os Ventos (1973), The Dubliners (1975), etc.

Cette fête populaire attire une foule de jeunes et se prolonge dans la nuit par un grand fest-noz animé, autour du feu, par les Sonerien Du.

C'était un événement phare dans la vie culturelle guipavasienne de cette époque



Le feu de la Saint-Jean, appelé « tantad » en breton, est toujours organisé au Douvez par le comité de quartier fief du Douvez (CQFD)